PONS cité médiévale

Commission extramunicipale Environnement

Relevé de conclusions

Réunion du 1er juillet 2021

Participants :

Etienne Péré, Frédérique Villemot, Antoine Seguin, Laëtitia Barabeau, Jean-Luc Mimeau, Pascal Feuillet, Jean-Michel Avinio, Josiane Pigot, Jean-Pierre Quertinmont, Dany Dominé, Michel Martin, Christian You, Karine, Dupin, Agnès You, Matthieu Dessendier, Sophie Telinge, Jacky Botton.

Animation :

Fabienne Dugas-Raveneau

1. APPEL National à MANIFESTATION D'INTERÊT « DEMONSTRATEURS DE LA VILLE DURABLE »

   L'Etat a recentré son appel à projets, autour des îlots urbains. La commune de Pons n'est pas identifiée prioritaire dans ce cadre. Donc elle ne postulera pas.

2. Le programme Life Vison

   Une convention est signée avec ce dispositif soutenu par l'Europe, car le vison est en voie de disparition et, au vu de ses migrations, il pourrait se réfugier sur nos bords de Seugne.

   Life Vison observa actuellement la faune locale à la recherche de signes de présence du vison.

   A la suite de ces études, un plan de protection sera proposé en fonction des conclusions.

3. Le dossier Marjolance

   La commue est en quête de soutien budgétaire pour cette opération dont la facture pourrait s'élever à 150 000 euros.

   La difficulté est que les financeurs habituels (Etat, région) ne financeront pas le nettoyage d'u terrain communal que la commune a elle-même considéré pendant des années comme une décharge...

4. Le projet de production d'électricité pour autoconsommation des bâtiments publics

   Un projet est à l'étude pour une installation de photovoltaïque sur les toits des écoles, avec une production d'électricité qui permettrait d'alimenter les écoles, la mairie et tout bâtiment public situé dans un rayon d'un kilomètre.

   Une autre étude du même genre concerne les toits du centre technique municipal et du garage du stade.

5. Avis sur la végétalisation des écoles

   Avis favorable de la commission sur le principe. Un groupe de travail est constitué avec Matthieu Dessendier, Laetitia Barabeau, Antoine Seguin et Jean-Pierre Quertinmont. Ce groupe de travail devra faire des propositions d'actions à la commission, avec les résultats attendus et un budget prévisionnel.

6. Le dossier Ferme communale

   L'encadrant technique pour la ferme commune est recruté. Il s'agit d'un dossier pour lequel nous sommes observés par d'autres collectivités pour le dupliquer ou l'étendre ailleurs.

   Des financements européens sont sollicités pour les investissements de départ.

   Notre objectif est de développer les activités, qui sont créatrices d'emplois non qualifiés et qualifiés, telles que le conditionnement et la transformation de la production.

   Premières productions attendues pour mars 2022.

7. Vers un schéma directeur mobilité douce

   Etude sollicitée dans le cadre de Petites Villes de Demain - en attente de l'accord de financement de l'Etat.

   Un rendez-vous a enfin été obtenu pour fin juillet avec le directeur de l'immobilier SNCF pour la réhabilitation générale de la gare.

8. Point d'étape sur le passage en LED des bâtiments

   Les gymnases seront équipés avant la fin de cette année, et la mairie également.

9. Point d'étape sur la transformation écologique de nos espaces verts

   Le cœur de ville est en cours de transformation. Le budget nécessaire a été alloué.

10. Déchets et prévention : la déchetterie, les points d'apports volontaires des déchets, le compost.

    PAV : ça fonctionne beaucoup mieux, même s'il reste des incivilités. Des derniers ajustements ont été réalisés il y a 10 jours sur le secteur de la rue St Jacques. A présent tous les PAV vont être aménagés de manière définitive, face à la place de la République. Une réunion avec les commerçants devrait permettre d'améliorer la situation.

    Compost collectif et poulaillers : projets à côté de la résidence Christian et des immeubles de la rue de Versailles, dans le cadre d'une extension des missions de la ferme communale.

    Déchetterie : les participants sont unanimes sur la nécessité de maintenir une déchetterie à Pons, alors que l'existante est menacée de fermeture pour des questions réglementaires et de sécurité.

    Ce dossier est entièrement financé par la Communauté de communes.

Un terrain qui correspond aux prérequis techniques a été identifié, le long de la route départementale. A ce jour rien n'est définitivement décidé car il faut respecter la procédure, à savoir :

- études archéologiques
- études topographiques
- étude techniques
- étude d'impact
- enquête publique

Les élus de Pons ont d'ores et déjà posé 3 principes obligatoires pour un avis favorable:

- transparence tout au long de la procédure vis à vis des pontois
- attention particulière pour des travaux paysagers afin de minimiser l'impact sur la vue (même demande de l'Architecte des Bâtiments de France)
- travaux à prévoir par le département pour sécuriser l'intersection avec la route de Fléac et la rue Augereau.

11. Groupe de travail sur la charte environnementale des associations.

Il n'a pas eu l'occasion de travailler. Il sera relancé.